

Commune de
LE POET-LAVAL

Servitudes d'Utilité Publique

Catégorie	Gestionnaire	Description	Type de l'acte	N° de l'acte	Date de l'acte	Observation
A4	Direction Départementale des Territoires - SEFEN	<i>Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau: Le Jabron, Le ruisseau de Combeville</i>	Arrêté Préfectoral	5121	2 décembre 1968	
AC1	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	<i>Temple (MH)</i>	Arrêté Préfectoral		7 décembre 2010	
AC1	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	<i>Remparts (MI)</i>	Arrêté Préfectoral		29 décembre 1941	
AC1	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	<i>Ruines du château et de sa chapelle avec leurs murs d'enceinte (MH)</i>	Arrêté Préfectoral		23 avril 1924	
AC2	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	<i>Ensemble formé sur la commune par le village et ses abords</i>	Arrêté Préfectoral		4 mai 1984	
AS1	Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	<i>Protection du captage d'eau potable de La Beaume Rouge situé sur EYZAHUT, DIEULEFIT, POET-LAVAL, ROCHEBAUDIN</i>	Arrêté Préfectoral	712	19 février 1998	
AS1	Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	<i>Protection du captage d'eau potable de Combe Reynaud situé sur la commune de POET-LAVAL</i>	Arrêté Préfectoral	4111	29 septembre 1995	
AS1	Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	<i>Protection des deux captages d'eau potable d'Estampes et de Fontlaye situés à POET-LAVAL</i>	Arrêté Préfectoral	2653	27 juillet 1994	
AS1	Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	<i>Protection du captage d'eau potable de Bridon situé sur les communes de LE POET-LAVAL et de LA BEGUDE-DE-MAZENC.</i>	Arrêté Préfectoral	2990	24 avril 1990	
PT1	TDF	<i>Relais télévision de Dieulefit-Le Poët Laval (TDF)</i>	Décret		12 octobre 1981	
PT2	Direction Télécommunications du Réseau National	<i>Zone secondaire de dégagement du relais télévision de Dieulefit-Le Poët Laval</i>	Décret		26 mars 1981	
PT3	FRANCE TELECOM - Direction régionale Drôme-Ardèche	<i>Câble PTT n° 1390 tronçon 02</i>	Arrêté Préfectoral		14 novembre 1968	